

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-947/SG/IAM portant admission du bénéfice de la retraite d'un adjudant-chef de la Garde territoriale

n° 74-947/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

6 juin 1974

Numéro JO

n° 12 du 25/06/1974

Date du numéro

25 juin 1974

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef Abdillahi Waberi, mle 396, en service au Détachement du Corps urbain de Djibouti, ayant accompli vingt cinq ans 9 mois et 27 jours de services effectifs, sera admis à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 1° janvier 1975 (poste budgétaire n° 7). Il sera rayé des contrôles à la même date. Il recevra le Certificat de libération.